

Nicolas Husson, adjoint à la Biodiversité : 90 M€ pour développer la nature en ville

Adjoint au maire de Lyon en charge de la Biodiversité, de la Nature en ville et de la Protection animale, Nicolas Husson voit la ville en vert. « Le végétal n'est plus la touche complémentaire de l'urbanisme mais devient le fil conducteur » dit-il. Y compris dans les secteurs les plus minéraux.

Vous parlez d'un retour de la nature en ville, cela se traduit comment ?

« L'objectif c'est de laisser plus de place à une nature moins domestiquée. De réensauvager les mondes urbains comme disent les sociologues. Faire en sorte que le lien entre les hommes et la nature soit plus spontané, comme dans le futur parc des Balmes à Fourvière. C'est l'intention. Il y a eu des expériences menées au parc Blandan, par exemple. »

Le vert comme fil conducteur dans les projets ?

« Le souhait est d'intégrer le paysage à travers la ville. De poursuivre les continuités entre les différents parcs, d'accélérer les voies vertes pour aller d'espace de vie en espace de vie. On s'est doté à la PPI d'un budget de 20 millions d'euros pour végétaliser les cours d'école et de crèche. Les huit établissements qui vont sortir de terre ont vu leur cahier des charges totalement réévalué pour que les architectes intègrent pleinement l'accès à la nature et la présence de l'eau. Des établissements remodelés avec des vergers, des jardins potagers, peut-être des microfermes urbaines. On part du principe que, qui aime bien protège bien. Le végétal n'est plus la touche complémentaire de l'urbanisme mais devient le fil conducteur. »

Quels sont les projets les plus emblématiques du mandat ?

« L'extension des parcs. Celui de Gerland vers le Nord, côté avenue Tony-Garnier. Le parc des Balmes, quelque 80 hectares à créer, partira de Choulans, via Loyasse et Fourvière pour aboutir dans le secteur de Champvert et de l'avenue Buyer. Nous allons restaurer le patrimoine du parc de la Tête-d'Or. L'idée, c'est aussi de mettre en continuité des objets, par exemple, en rétablissant une conjonction entre les parcs et les cimetières. Les crédits affectés à Loyasse et à la Guillotière (1M€ chacun) visent à faire des cimetières à l'anglaise. La nature en ville c'est à peu près 90 millions d'euros investis dans le mandat, soit trois fois plus



Nicolas Husson, adjoint au maire de Lyon en charge de la Biodiversité, de la Nature en ville, devant les espaces verts au pied de Fourvière qui constitueront le futur parc des Balmes. Photo Progrès/Aline DURET

Au parc de la Tête d'Or : donner plus de place aux animaux

Une restauration du patrimoine du parc de la Tête d'Or « qui a été négligé pendant des décennies » est programmée dans ce mandat. Sont notamment concernées, les serres et les petites serres qui sont « dangereuses » et « menacent ruine ».

La réflexion porte sur un programme de travaux à établir. Elles sont « complètement à reconstruire », seules les quatre « chapelles » seront préservées. L'idée, avance l'élu, « c'est d'avoir une belle entrée du parc magnifiée d'un côté par les serres de Madagascar qui vont être restaurées et de l'autre une travée qui fasse miroir ». Le programme doit permettre la conservation de la diversité végétale et le développement d'une mission pédagogique.

L'ouverture prochaine des Forêts d'Asie devrait par ailleurs conduire le zoo à restructurer certains espaces dédiés aux animaux. Un montant d'un million d'euros sera affecté « à

l'amélioration du bien-être animal au zoo ». Il y a des enclos qui vont être libérés par les animaux qui sont transférés dans les Forêts d'Asie, ce qui donnera plus de place à d'autres espèces. Seront concernés, la panthère de l'Amour et certains primates.



Les petites serres du parc de la Tête d'Or entourées de palissades sont en très mauvais état.

Photo Progrès/Aline DURET

que l'ancienne mandature. »

Du végétal dans tous les quartiers, dans les rues aussi...

« La façon de travailler le végétal va changer. On s'orientera davantage sur les microforêts qui sont intéressantes car nous pouvons amener les habitants à être participatifs sur ces projets qui vont concerner tous les arrondissements. Même chose pour les vergers, alors qu'une ferme pédagogique, voit le jour à la Croix-Rousse et bientôt à Loyasse. En Presqu'île nous allons évaluer les axes qui pourront être végétalisés, mais avec des réseaux en sous-sol, ce n'est pas simple. Place Bellecour, on se donne du temps d'évaluer qu'est-ce qui pourrait être fait pour aménager cet espace public en fin de mandat. À terme, il faudrait envisager de s'affranchir d'un niveau de parking pour faire du végétal en pleine terre. C'est assez compliqué, également, place des Terreaux. On aimerait bien avoir une place moins minérale. Là aussi, il faudrait s'affranchir d'un niveau de stationnement pour avoir des arbres en pleine terre. L'idée c'est d'avoir le meilleur accompagnement possible par l'artiste (Ndlr, Daniel Buren), s'il est volontaire, pour accompagner la démarche. »

Les secteurs les plus denses font-ils partie de la réflexion ?

« À la Part-Dieu, la libération du secteur proche de la rue du Lac liée à la restructuration de la Cité Administrative d'État, permet de réaliser une forêt urbaine. Dans le Vieux-Lyon, où on nous pousse à aller le plus vite possible pour végétaliser le quartier, il nous faudra travailler avec les Bâtiments de France. Il ne s'agit pas de cacher la pierre avec le végétal, mais de magnifier le patrimoine historique et culturel. Ce qui est intéressant, c'est que l'on va pouvoir créer ce continuum entre la trame bleue de la Saône, la trame ocre de la pierre et la trame verte de la Balme. »

Et les rives du Rhône ?

« L'idée est de refaire l'allée cavalière entre le parc de la Tête-d'Or et la Confluence. Cette allée de platanes a été construite au XIX^e siècle. Des discussions sont engagées avec le service des Bâtiments de France. L'intention serait d'y planter des strates de végétaux plus basses. Et d'envisager un remplacement progressif des platanes qui sont atteints d'une maladie incurable, par des essences qui leur ressembleraient. C'est un dialogue qui doit être mené en souplesse. »

Propos recueillis par Aline DURET